

“moment que vous aurez fait, le pas.” En effet, j’ai goûté cette *paix parfaite* à partir du moment où je donnai mon adhésion. J’ai souvent pensé à vos paroles depuis lors, et j’y avais en ce moment-là même une confiance entière...

“Notre entrevue fut courte. Ce fut la dernière fois que je vis Marguerite.

“Le lendemain matin, dimanche, nous espérions qu’ils viendraient à la messe, comme ils en avaient témoigné le désir; mais ils ne parurent pas à celle de huit heures. A la grand’messe, lorsque, de l’autel, je me retournai pour prêcher, mes yeux les chercheront en vain: je savais sur quel banc et auprès de quels amis ils devaient prendre place. Mon cœur se serra. La lutte doit avoir commencé, me dis-je; Dieu les soutienne!

“Retourné à la sacristie, je vois Claire arriver pâle et la poitrine pleine de sanglots qu’elle avait eu peine à comprimer jusque-là. “Pauvres enfants! s’écria-t-elle, en donnant un libre cours à ses larmes, leur père est furieux; vous ne pourrez plus les voir!... Ah! si du moins ils avaient suivi votre avis et reçu le baptême!...”

(A continuer.)

CONDITIONS:

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l’abonnement, qui n’est que d’un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme (Lévis).

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l’archevêché.

A Montréal, M. J. Godin, professeur à l’école Normale Jacques Cartier, se charge de recevoir le montant des abonnés pour la ville et les paroisses environnantes.

TYPOGRAPHIE D’AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}, PLACE D’ARMES, QUÉBEC.